



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

du 23 janvier 2016

Présents

Didier Rami, Bernard Barascud, Pierre Bérail, Vincent Denhez, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pascale Hautefort, Josèphe Lamothe, Isabelle Moreau, Michel Pascal ; Nicolas Jonette.

Excusés

Maurice Dejean, Christine Marleaux.

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG
- Assemblée Générale de la FFTA
- Commission Féminine
- Fusion des Ligues
- Parcours ETAF ; Formations ; Tir Nature ; Arbitrage
- Questions diverses

ASSEMBLEE GENERALE

Lieu

Le Président Didier RAMI remercie Isabelle MOREAU de s'être occupée de trouver lieu et traiteur pour l'AG de la Ligue : ce sera à Pujaudran pour des raisons de tarif. Isabelle rappelle le menu choisi, et explique la configuration des lieux : une salle en bas pour la réunion, une salle en haut (accessible fauteuils) pour le repas. La cuisine est équipée et le traiteur habitué à y oeuvrer. Des personnes de Pujaudran aideront au service.

En raison de l'effort fait par le Gers vis à vis du groupement d'employeurs et des bonnes finances de la Ligue, celle-ci prendra exceptionnellement en charge le petit-déjeuner d'accueil.

La Ligue apporte le vidéo-projecteur, on se servira de l'écran de la salle.

Convocations

Didier a eu des problèmes avec l'envoi par courriel : des mails ont été refoulés, en particulier par Yahoo et par La Poste. Comme toujours, l'envoi des convocations a été doublé par un envoi postal, effectué par Gisèle GALLET, secrétaire de Ligue. Les autorités régionales -DRJSCS et CROS- et départementales -DDCSPP et CDOS- ont été invitées, ainsi que le Maire de Pujaudran. Il reste à envoyer une invitation au Président de la Ligue Languedoc-Roussillon Pascal CHAMPION, dont Gisèle ne connaissait pas l'adresse : l'invitation lui sera envoyée par l'intermédiaire du club des Archers de St-Gilles.

Election complémentaire

Suite au départ du Comité Directeur de Ligue de Pierre-Jean GAUBIL, un appel à candidature a été lancé ; une candidature est déjà arrivée ; la date limite est fixée au 5 février.

Présentations des Commissions

Les responsables de Commissions feront parvenir leurs présentations power-point à Gisèle.

Récompenses

Il est mis au vote les récompenses qui seront données aux archers ayant réalisés des podiums en Championnat de France. Il y a eu 14 titres de Champions de France, 15 médailles d'Argent et 9 de Bronze.

Les archers seront invités à l'AG de la Ligue et recevront un chèque identique à celui de l'an passé : 120 € au 1er ; 80 € au 2è et 50 € au 3è. Alain GARRABE se charge de l'envoi de ces invitations.

AG DE LA FFTA

Election des représentants de la Ligue

Comme chaque année, des délégués de la Ligue à l'AG de la FFTA seront désignés par les représentants des clubs lors de notre AG. Un envoi tardif des modalités par la FFTA a fait que la date limite d'envoi des candidatures est fautive : celles-ci doivent être reçues 15 jours avant l'AG de Ligue ; la date de clôture est donc au **29 janvier**.

Plusieurs membres du CD seront indisponibles en raison du Championnat de France FFSA qui a lieu à la même date à Castres. Ils ne pourront donc se proposer comme c'était souvent le cas. Un appel est lancé : il est important que nous ayons malgré cela suffisamment de candidats (il faut 3 délégués + 1 à 3 remplaçants).

Questions à poser

Arbitrage : la longueur minimum des arcs droits est exprimée en cm : comment mesurera-t-on ? Ne serait-il pas possible d'avoir une longueur en pouces, pour vérifier immédiatement sur les arcs, sans perdre de temps ?

Poussins : la dernière circulaire dit de ne pas décerner de titre de Champions Départementaux et de Ligue aux Poussins, alors que les Poussins ont le droit de participer jusqu'au Ch. de Ligue compris : c'est une aberration !

Championnats de France ; DNAP

La FFTA a trouvé une candidature pour le Tir Nature, après bien des difficultés ; il n'y a en pas pour le Scratch Campagne, qui risque d'être annulé.

DNAP : il y a normalement 8 équipes en National ; une équipe s'étant désistée, il aurait été normal de faire venir non pas 2 mais 3 équipes de DRE pour que ce nombre soit respecté. C'est l'équipe de AUCH qui était 3è et aurait dû être repêchée. Jo LAMOTHE enverra une lettre à la FFTA, demandant pour quelle raison il y a refus de repêchage.

COMMISSION FEMININE

Jo LAMOTHE demande à inviter à l'AG les gagnantes du challenge Résolument Féminin ; il s'agit des équipes de Auch en arcs à poulies, et sans doute Fronton en arcs classiques, mais le classement officiel ne sera connu qu'en cours de semaine prochaine car il reste ce week-end de compétition qualificative.

Jo est chargée de l'achat des trophées souvenir, avec mention du challenge, ainsi que des invitations au repas. Elle communiquera les renseignements au Trésorier qui tient la liste des invités. Les clubs des 2 équipes gagnantes recevront un chèque de 200 € chacun.

Le Challenge restera identique pour 2016, la fusion n'étant pas encore effective, et les résultats seront donnés lors de la dernière AG. En vue de cette fusion, la Commission a prévu la participation des équipes à une compétition en Languedoc-Roussillon, ce qui permettra de faire se rencontrer les féminines des 2 Ligues. Une étude est en cours, pour voir les modalités.

FUSION DES LIGUES

Bernard BARASCUD, chargé des relations avec la Ligue LR, rappelle la différence entre fusion-absorption et fusion-crétion. Le texte précisant les différences, de même que la composition du Comité de Pilotage et le calendrier à respecter, sera présenté aux clubs lors des AG de MP et de LR.

Il propose deux résolutions : une « invitation à délibérer afin d'initier la restructuration de nos Ligues » et la « création du Comité de Pilotage (avec rôles et composition du Comité).

Lors de l'AG, il est important de répondre autant que faire se peut aux questions que se posent clubs et licenciés : quand la fusion ? Au sujet des finances ? Quelles différences entre les Ligues ? Comment seront organisés les futurs Championnats de Ligue ? Nous ne pourrons pas répondre à tout, mais du moins prouver que la réflexion est en cours et des solutions recherchées, qui conviendront au plus grand nombre.

Une discussion s'engage sur une formule possible de **Championnat de Ligue** : au classement régional ? Avec championnat intermédiaire par zones, différentes des anciennes Ligues ? Avec plancher de qualification, avec obligation de participation au Championnat Départemental ? Il y a diverses possibilités, et le Comité de Pilotage ne peut que proposer une solution (ou des solutions) aux prochains élus de la Grande Région.

Chaque Commission peut proposer des possibilités d'harmonisation dans sa partie.

Statuts : fin janvier, il devait y avoir l'étude des nouveaux statuts mais la FFTA ne les a pas encore proposés. La réunion du Comité de Pilotage prévue sera certainement ajournée pour le mois de février.

Un projet de fusion doit être rédigé : Vincent DENHEZ propose de s'appuyer sur la fusion faite entre les clubs de Balma : chacun note tout son actif et son passif : financier, matériel, plus les clauses de fusion, conditions, emploi... Il faut tout lister, et entrer la vétusté des équipements (informatique, arcs...)

Le problème de Brigitte BLANC est évoqué : elle a fait beaucoup d'heures supplémentaires pour la Ligue LR et la résolution est aux Prud'hommes.

Différences : lors de notre Assemblée Générale, il faudra présenter les différences entre les deux Ligues ; Thérèse DROUI, PCRA, va établir un comparatif du prix de revient des compétitions, car le mode de financement est différent et il faudra trouver un équilibre qui lèse le moins possible de part et d'autre.

Subventions

Dans le nouveau Conseil Régional, il y a des élus de MP à certains postes importants : il serait bon de prendre contact pour connaître les prochaines orientations du Conseil Régional en matière de sport. Pour 2016, l'accent doit être mis sur les Groupements d'Employeurs et l'aide aux petits clubs.

CNDS : la version expérimentale va être étendue à d'autres Ligues sportives, dont le Tir à l'Arc : la Ligue déposera les demandes pour les Comités Départementaux et les clubs.

Habituellement, il y a 20% pour la Ligue, 80 % pour les CD et les clubs. La validation et la répartition sont fonction de la présence d'un Plan de Développement en lien avec le Plan fédéral. Il faudra créer une Commission spéciale à la Ligue pour ce travail.

PARCOURS ETAF

Nicolas JONETTE, CTR, a présenté la dynamique de club ETAF à plusieurs endroits et fait l'évaluation des clubs qui l'ont sollicité pour en connaître davantage sur ce projet : Castelsarrasin, Fronton, L'Isle Jourdain, Blagnac, Tarbes, Pamiers. Ce sont les clubs ETAF, les Pôles Espoirs ou Pôles France qui produisent les meilleurs archers français, et il est important d'accélérer la mise en place de clubs ETAF si on ne veut pas être distancé. Etre club ETAF nécessite de proposer 3 à 4 entraînements par semaine sur un même groupe d'archers, d'amener les archers à la compétition, les Jeunes en TNJ. Les clubs qui désirent s'engager sont principalement en demande d'aide en soutien, en équipement, en encadrement, en formation :

2 stages de vacances à Castelsarrasin ; aide en matériel et en présence DEJEPS à l'Isle Jourdain ; Présence DEJEPS, aide en matériel et formation à Tarbes ; aide aux entraîneurs et stages pour les vacances à Pamiers.

Il est décidé que la Ligue achètera des branches d'arcs et les prêtera aux clubs ETAF qui en ont besoin (à rendre si le club sort de l'ETAF), et qu'une aide pour le suivi des entraîneurs sera mise en place. Evaluation du montant des aides : 3500 €.

FORMATIONS

Entraîneurs 1 : 12 candidats ont suivi la formation E1 en 2014-2015 ; 7 candidats se sont présentés à l'examen, 5 ont été reçus ; 1 reçu partiellement ; 1 recalé.

Les formations ont commencé pour 2015-2016, avec une journée commune, puis des formations décentralisées, avant examen final commun. Une formation est actuellement en place sur le Tarn (complétée par des archers de L'Union, de Caussade et de l'Aude), une autre prévue sur les Hautes-Pyrénées, si le nombre de personnes intéressées est suffisant. Nicolas rappelle que les minima à faire ne sont pas fortement limitants.

Une formation complémentaire (recyclage) « accueil des personnes handicapées (physiques/psychiques/mentaux) a été faite ; une autre est prévue sur l'accueil des Poussins. Les entraîneurs qui désirent faire valider leur mention « actif » sur leur licence peuvent également le faire sur les plateaux techniques dans leur club ou CD.

Un club a demandé une formation sur l'utilisation d'outils d'aide à l'entraînement : cette formation avait été prévue l'an passé, mais annulée faute de demandes. Il est rappelé qu'il faut un effectif de 8 personnes minimum pour que la formation ait lieu. Exceptionnellement, le Comité Directeur accepte que cette formation se fasse bien que non prévue budgétairement (9 voix pour, 3 contre, 1 abstention), à condition que les inscriptions montrent que la demande est réelle et que d'autres clubs sont intéressés.

CQP : la 2ème semaine va avoir lieu en février, avec plus d'inscrits puisque les personnes travaillant sur les Bases de Loisirs ont bénéficié d'un allègement de formation sur la 1ère semaine.

- Convention avec l'Université Paul SABATIER n'est pas signée, mais cela n'empêche pas l'utilisation des locaux de l'UPS pour le CREPTA et les stages sportifs : le taux horaire proposé actuellement est trop cher (2 x le CREPS), il est en cours de renégociation.

- Les étudiants qui désirent suivre un CQP sont invités à s'adresser à la Faculté (service du SCUAPS) qui, dans le cadre de la convention LIGUE /UPS, peut prendre en charge une partie de la formation.

Un CQP Entraîneur devrait être mis en place à la rentrée 2016-2017, pour permettre aux Entraîneurs 1 de toucher une « contribution » de leur club. La FFTA communiquera sur ce nouveau CQP dès que les accords branche seront signés. La législation actuelle restera la même hors club, même avec ce CQP.

TIR NATURE

L'Open de France aura lieu les 7-8 mai ; le départ se fera le 6 au matin, et le retour dans la nuit. Un hébergement a été trouvé, à 3/4 heure du lieu, en 1/2 pension dans un Centre de Vacances, à un tarif raisonnable. On attend le devis de la société de cars ; le budget se met en place et sera voisin de celui des années précédentes. 5 équipes pourront partir, dont 1 équipe de Jeunes mixte, officieuse, car il n'y a pas de titre décerné pour eux. On peut espérer 1 ou 2 titres. L'an prochain, c'est l'équipe masculine gagnante qui organise l'Open dans sa Ligue.

ARBITRAGE

Une prestation de serment a eu lieu dimanche à Cahors, une autre va avoir lieu à l'issue de cette réunion. - Le calendrier d'arbitrage pour la saison été 2016 sera envoyé prochainement aux arbitres. Un changement de date a dû être fait par le club de Léguevin, suite au changement de date de mise à disposition du terrain par le propriétaire. La Ligue a été avertie très rapidement et intervient auprès de la FFTA pour que le club ne soit pas pénalisé. Pascale HAUTEFORT, très chargée dans son travail, demande si Damien GARRABE, qui s'occupe du site de la Ligue, pourrait également faire le calendrier pour le site ? Question lui sera posée. Vincent DENHEZ, responsable de la Commission Sportive, fera passer à Thérèse le nombre de cibles prévues, au moins pour les Fita/Fédéral, les parcours étant habituellement connus. Ceci lui permettra de connaître le nombre d'arbitres nécessaires sur les compétitions.

QUESTIONS DIVERSES

Récompenses : David JACKSON a fini 2è en individuel au Championnat d'Europe de Tir en Campagne : cela mérite-t-il une prime, même si le déplacement est à la charge de la FFTA ? La majorité vote oui, car les déplacements de sélection ont été à sa charge, sans certitude d'être pris dans l'équipe ou en individuel, ni de monter sur le podium. Une prime de 200 € est votée. Tir par équipes : le club de Balma est Champion de France en D2 ; une prime de 250 € pour le club est votée (abstention du Président du club)

Sport et Ruralité : Bernard BARASCUD, présent aux Assises Sport et Ruralité à Laguiole, demande que les actes soient diffusés sur le site de la Ligue, car ils peuvent intéresser les clubs.

Enquête FFTA « Citoyens du Sport » : 20 clubs sur 70 environ ont répondu à l'enquête ; il peut y en avoir encore un ou deux car l'enquête sera close en cours de semaine prochaine.

Championnats de Ligue en Salle : Isabelle MOREAU pose la question des pré-inscrits : oui, il est possible de s'inscrire même si on est hors du quota prévu : si des archers dans le quota ne désirent pas participer, ce sont les suivants qui se sont pré-inscrits qui sont retenus, dans l'ordre du classement. Vincent DENHEZ précise que si un quota n'est pas atteint à la date limite + arrivée courrier, il y a rattrapage pour compléter le pas de tir (courriers envoyés au-delà de la date limite, dans l'ordre d'arrivée de l'inscription complète)

Championnat de France FFSA à Castres : il faut 80 marqueurs, + 20 bénévoles pour aider (blasonnage...) : on cherche des bénévoles !

Stages de formation, stages Jeunes : il y a toujours des problèmes de paiement, car certains sont partiellement pris en charge par le club ou le CD. Il est décidé qu'à partir de maintenant, les participants devront payer au plus tard à l'arrivée, mais de préférence avant le stage. Un reçu leur sera donné sur place afin qu'ils puissent se faire rembourser. Si le club ou le CD paie intégralement les frais, le paiement doit intervenir à l'avance, ou le(les) stagiaire(s) apporter avec lui (eux) le chèque du CD ou du Club impérativement, ou faire l'avance de la somme.

AG : rendez-vous est donné vers 8 h pour la mise en place avant accueil des délégués des clubs.

La séance est levée vers 12 h, et les membres du Comité Directeur assistent à la prestation de serment du nouvel arbitre Wilhem HIARD, qui reçoit ensuite son badge et sa carte d'arbitre des mains de Thérèse DROUI.
